





## La réforme des marchés publics : mode d'emploi

Mardi 26 avril 2016 de 9h00 à 11h00 à BORDEAUX

En application des directives européennes du 26 février 2014, l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 a procédé à une réforme profonde du régime des marchés publics. Le décret « marchés publics » a été publié le 27 mars 2016 au Journal officiel et est entré en vigueur le 1er avril.

ADAMAS et le Cabinet Clément et Associés vous invitent à participer à un petit-déjeuner de présentation de la réforme des marchés publics qui abordera notamment les thèmes suivants :

- Présentation générale de la réforme,
- Champ d'application du nouveau régime des marchés publics,
- Typologie des procédures,
- Marchés globaux, marchés de partenariat,
- Montages domaniaux,
- Questions diverses : les seuils ; la sous-traitance; les accords cadre; l'allotissement; l'interdiction de candidater etc.

Cette manifestation sera animée par nos intervenants experts :

- Gilles LE CHATELIER, Avocat Associé chez ADAMAS
- Xavier HEYMANS, Avocat Associé chez ADAMAS
- Serge PIOLA, Directeur Général du Cabinet Clément et Associés

Pour participer, rendez-vous:

## Le mardi 26 avril 2016 de 9h00 à 11h00

dans les locaux d'
ADAMAS

14 Cours de l'Intendance
33000 BORDEAUX

Le nombre de places étant limité, nous vous remercions de nous confirmer votre présence avant le <u>25 avril 2016</u> :

• Par mail: <a href="mailto:infocom@adamas-lawfirm.com">infocom@adamas-lawfirm.com</a>

• Par téléphone: 04 26 84 24 38

Cordialement,

ADAMAS et le Cabinet Clément et Associés

Pour en savoir plus sur ADAMAS: www.adamas-lawfirm.com